



## PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques  
Unité SEVESO plateformes

GRENOBLE, le 19/10/2020

N. Ref : 2020-Is234RT

Affaire suivie par :Stéphanie GIBERT  
Tél. : 04 76 69 34 16  
Courriel : stephanie.gibert@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : *Suites de la visite d'inspection du 29 septembre 2020*  
PJ : *Rapport de l'inspection des installations classées*

Monsieur le directeur,

J'ai effectué, le 29 septembre 2020, une visite d'inspection sur votre site de Le-Pont-de-Claix.

Cette inspection portait sur la mise en service du pilote d'extraction de carbonate de lithium et fait l'objet de 8 observations.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie du rapport que je transmets au préfet du département de l'Isère.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma sincère considération.

L'inspecteur de l'environnement

Stéphanie GIBERT

Copies : SGi, chrono RT

**Monsieur le directeur**  
**Société EXTRACTHIVE CHEMICALS PRODUCTS**  
**Plate-forme chimique Le-Pont-de-Claix**  
**Rue Lavoisier – CS 10017**  
**38 801 LE-PONT-DE-CLAIX**